

## COMMUNIQUE A LA PRESSE

Dès l'annonce de la mise en place de la SA NETHYS, structure purement privée, la CGSP Admi a dénoncé ce mode de gestion qui trahit la vocation publique première de service aux citoyens que constitue une intercommunale.

Si une partie de l'activité est bien restée sous giron public, cela ne constitue qu'une part limitée de la « nébuleuse » NETHYS. Il s'agit dans ce cas de figure d'un « hold-up » du capital constitué par les communes membres qui, au départ, voulaient s'associer pour rendre un meilleur service à leur population, service qu'elles ne pouvaient assumer seules.

Selon nous, la production et la distribution d'énergie doivent rester exclusivement publique. Elles doivent donc être du ressort d'une structure publique spécifique à ce secteur d'activités avec un mode de gestion transparent. La forme juridique d'intercommunale étant, à nos yeux, la solution la plus adéquate.

En ce qui concerne le secteur numérique, la CGSP Admi estime que l'accès au numérique doit être reconnu comme un droit fondamental des citoyens. Il doit donc, lui aussi, rester dans le giron public sous quelque forme que ce soit.

Quant au reste des activités de la SA NETHYS, nous réitérons le fait que ces activités ne doivent pas être financées par des fonds publics. Nous ne cautionnons pas les choix du passé et, pour rappel, les avons largement critiqués, ce qui a valu bien des tourments à nos délégués syndicaux et affiliés des sections locales.

Nous appelons donc le Parlement et le Gouvernement wallons ainsi que les autorités compétentes à prendre des décisions réfléchies et justes, garantissant le service aux citoyens, les structures publiques et les droits de leurs travailleurs.

Il ne s'agit pas de travailler sous le coup de l'émotion, mais bien de revenir aux fondamentaux d'un service public de qualité respectant la philosophie initiale de création des intercommunales.

Contacts presse : Olivier Nyssen, Secrétaire générale 0498/781004  
Luc Hakier, Secrétaire régional Liège 0496/411734